



## Communiqué

### **La Ville de Lausanne révèle le projet lauréat du premier complexe scolaire des Prés-de-Vidy**

**Le projet « ARBORETUM » porté par COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES Sàrl et WMM Ingenieure AG a remporté les faveurs du jury du concours pour la réalisation du futur complexe scolaire des Jardins de Vidy, première étape de la transformation du secteur des Prés-de-Vidy. Les premières et premiers élèves sont attendus à la rentrée scolaire 2028. Le bois est largement utilisé et permet de relever le défi de la durabilité posé par la Ville de Lausanne aux concepteurs.**

Le futur quartier durable des Prés-de-Vidy se compose de deux entités. Au nord, les actuels établissements horticoles concentreront leurs activités en lien avec l'évolution des modes de production et permettront d'accueillir le quartier dit « les Jardins de Vidy ». Celui-ci prévoit la construction de logements, d'activités et d'équipements publics dont un complexe scolaire pouvant accueillir 18 classes d'élèves des quartiers environnants et une structure d'accueil parascolaire. Cette école a fait l'objet d'un concours d'architecture et d'ingénierie civile organisé de mai à novembre 2023. Le 1<sup>er</sup> prix a été attribué au projet « ARBORETUM » des bureaux COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES Sàrl et WMM Ingenieure AG.

#### **Deux bâtiments dédiés à la vie scolaire**

Le projet retenu se déploie sur deux bâtiments et répond non seulement précisément aux besoins du nouveau quartier en termes d'implantation et d'intégration, mais offre également des espaces de travail optimisés pour le personnel et les élèves de l'école ainsi que des espaces de récréation à l'extérieur. Le premier bâtiment vers le sud sera dédié aux salles d'enseignement, aux locaux administratifs et à l'accueil parascolaire. Le second vers l'est du site est destiné aux salles de sport qui sont réparties sur deux niveaux. Elles accueilleront les activités sportives liées à l'école mais aussi celles de sociétés sportives locales. « Les espaces extérieurs promettent des interactions riches entre le quartier et l'école, et offriront des opportunités d'activités scolaires et parascolaires en plein air », commente David Payot, conseiller municipal en charge de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers

#### **Des espaces extérieurs végétalisés**

Comme le laisse entendre le nom du projet, « ARBORETUM », la surface végétale est maximisée. La répartition en deux bâtiments permet de faire la part belle aux espaces extérieurs, perméables et boisés. Le parc arboré déjà existant au nord est conservé et de nouveaux arbres viennent compléter ceux existant. « Cette végétalisation permet de créer un environnement agréable, de favoriser la biodiversité, de créer de l'ombre bienvenue et de participer à la réduction des îlots de chaleur. L'ARBORETUM s'intègre alors parfaitement dans la volonté de faire des Prés-de-Vidy un écoquartier accueillant et durable », commente Natacha Litzistorf, conseillère municipale en charge du Logement, de l'environnement et de l'architecture.

#### **Une construction alliant qualité architecturale et durabilité**

Le projet et les matériaux utilisés répondent aux standards énergétiques et écologiques tout en assurant une cohérence architecturale. La façade ainsi que la structure des bâtiments sont composées de bois, élément qui garantit une faible énergie grise du bâtiment. Selon le planning prévisionnel, les travaux devraient débuter au printemps 2026 pour permettre une mise en service à la rentrée scolaire de l'été 2028.



- Le vernissage du concours aura lieu le 11 janvier 2024 à 18h30 au Forum d'architectures Lausanne (f'ar), avenue Villamont 4, 1005 Lausanne. Les projets suivants ont été récompensés :

1 <sup>er</sup> rang 1 <sup>er</sup> prix	n° 15 ARBORETUM
2 <sup>e</sup> rang mention	n° 17 SEMINARIUM
3 <sup>e</sup> rang 2 <sup>e</sup> prix	n° 02 BIOtope
4 <sup>e</sup> rang 3 <sup>e</sup> prix	n° 18 HORTIécoLe
5 <sup>e</sup> rang 4 <sup>e</sup> prix	n° 19 DAHLIA
- Le projet « ARBORETUM » ainsi que les autres projets sont à découvrir au f'ar du 12 janvier au 21 janvier 2024. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 12h-14h et 16h-19h et le samedi et dimanche 11h-18h.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur [www.lausanne.ch/pres-de-vidy](http://www.lausanne.ch/pres-de-vidy)

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**
- **David Payot, conseiller municipal, Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, +41 78 647 12 86**

Lausanne, le 11 janvier 2023